

AGONAC

Une conductrice glisse sur une plaque de goudron

Une perte de contrôle sur la chaussée est à l'origine d'une collision entre deux véhicules, dimanche vers 17 h 25. Sur la route départementale 69, une conductrice de 37 ans a glissé au lieu-dit Maison-Blanche à Agonac, est partie en travers sur une plaque de goudron lisse et a percuté une conductrice de 23 ans arrivant en sens inverse. Les dépistages d'alcoolémie effectués sur les deux femmes impliquées se sont révélés négatifs. Les deux Périgourdines ont été évacuées au centre hospitalier de Périgueux.

KARATÉ. AGONAC

49 participants pour le stage annuel



Les stages sont toujours une opportunité de se rassembler. PHOTO DR

Dimanche dernier, le dojo d'Agonac organisait son stage annuel. Ce sont 49 participants, élèves et instructeurs, qui étaient présents et représentant des dojos de toute la France. 16 élèves étaient d'Agonac. Willy et Marion Fruchout ont dirigé ce stage tout en étant assistés de Marie-Line Deligny, responsable du dojo d'Agonac.

Les ceintures noires ont progressé dans leur compréhension du système shorei kan par le biais d'explications et d'applications de

techniques. Les élèves adultes ont travaillé leur programme par atelier et les enfants ont travaillé l'après-midi sur les rythmiques de karaté et de maniement du bâton sur des musiques traditionnelles japonaises.

Un autre stage aura lieu ce dimanche au gymnase du Gour de l'Arche, à Périgueux. Il sera dirigé par les trois mêmes personnes. Les armes enseignées seront choisies en fonction du niveau des élèves présents. Renseignements au 05 53 09 27 16.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le concours attire de plus en plus de communes

Les communes du Périgord participent de plus en plus au concours des villes et villages fleuris. Plus que le seul fleurissement de la collectivité, c'est la démarche environnementale plus globale qui motive les communes à se lancer avec des intérêts touristiques.

Julien COUTENCEAU

j.coutenceau@dordogne.com

Si l'exercice consiste à se décerner des fleurs, le prix 2018 des villes et villages fleuris organisé hier par le Département est aussi l'occasion pour de nombreuses municipalités de faire reconnaître leurs initiatives en terme d'aménagements paysagers. Ces actions ont des incidences touristiques, sociales et en terme de développement durable et de qualité de vie.

L'attrait pour le concours est en pleine éclosion. L'an dernier, ce sont 87 communes qui y ont participé. Deux ans après avoir intégré la fine fleur nationale des départements fleuris [Ndr : la Dordogne fait partie des 21 labellisés en France], le Périgord se prend au jeu. A ce jour, 36 communes du département sont labellisées villes et villages fleuris. Cinq nouvelles collectivités ont rejoint les rangs des primés l'année dernière : Cadouin, Beauregard-de-Terrasson, Marquay, Prats-du-Périgord et Saint-Aulaye.

Plus que le simple fleurissement, c'est l'ensemble des initiatives en faveur de la préservation de l'environnement qui sont désormais prises en compte. En tête pour les villes de plus de 5 000 habitants, Saint-Astier a ainsi été primée pour la mise en place d'un plan de gestion et d'organisation des espaces verts.

« Il s'agit d'allier la modernité et le retour aux sources, résume la maire de la ville, Elisabeth Marty, satisfaite de l'investissement de ses équipes. Au début, on



Le Département a récompensé 35 communes pour leurs initiatives en 2017. PHOTO JEAN-BAPTISTE MARTY

pensait qu'il s'agissait d'embellir la ville mais c'est beaucoup plus large que cela : on œuvre pour l'environnement et on tente de sensibiliser la population. »

Ce qui ne va pas sans heurt... « Le gros point d'achoppement, c'est le cimetière enherbé, assurément malgré la promotion de la politique zéro herbicide. C'est plus difficile de faire admettre de l'herbe dans les cimetières que sur les trottoirs. Quand on dit aux gens qu'il leur appartient d'entretenir le devant de leur porte, on nous répond le plus souvent "on paye des impôts pour ça !" »

L'élue astérienne est intimement persuadée « qu'un cap a été franchi en 2017 avec la Félibrée » et qu'une saine émulation émerge dans le sillage de celui du Vallon du Fournet qui a été reconnu pour son travail d'embellissement.

L'embellissement, partie intégrante d'une politique

À Savignac-les-Églises, le fleurissement du village entre dans le projet de valorisation touristique de la commune. La future halle inaugurée fin février - doit se compléter d'un plan d'embellissement. « On a fait appel à un architecte paysager pour inclure et relier le parc de la chapelle Saint-Christophe à la halle où passera la vélo-route », explique la maire, Évelyne Roux, pour qui « l'embellissement est un élément essentiel du développement qu'on souhaite donner à la ville ».

Situé à quelques kilomètres de là, Agonac s'est également prêté au jeu même si l'objectif est plus modeste.

« Pour le moment, c'est plus une démarche interne : on a impliqué nos équipes mais pas encore les habitants », admet la maire, Christelle Boucaud, qui entend franchir une étape avec le réaménagement de la place et du centre du bourg dès que l'école mater-

nelle et son toit végétalisé seront sortis de terre.

« C'est un bon moyen pour créer du lien social car dès qu'un quartier est fleuri, ça essaime », croit l'édile qui songe à terme à embellir l'accès au château. « C'est un plus en terme d'image et d'intérêt touristique ».

Un parfait résumé de ce que recherchent les communes en semant des fleurs.

Les villages récompensés et les labellisations

Le palmarès départemental 2017 : Villages de moins de 1 000 habitants : Saint-Martial d'Albarède, Saint-Michel-de-Montaigne, Villetoueix, Vitrac, Les Eyzies, Saint-Léon-sur-Vézère, Domme, Bayac, Augignac, Eglise-Neuve-de-Vergt (1^{er} prix) ; Baneuil, Bertric-Burée, Bourrou, Combranche-et-Epeluche, Coulaures, Génis, Plazac, Saint-Geniès, Saint-Martin-de-Gurson, Salagnac (2^e prix) ; Anliac, Négrondes, Saint-Avit-de-Vialard, Villars (3^e prix) ; Villages de 1 000 à 5 000 habitants : Bassillac, Coursac, La Roche-Chalais, Mussidan, Pays de Belvès, Port Sainte-Foy (1^{er} prix), Agonac, Excideuil, Le Bugue, Mareuil, Nontron, Prigonrieux, Saint-Cyprien, Savignac-les-Eglises, Sorges, Tocane (2^e prix) ; Vergt

(3^e prix) ; Villes de plus de 5 000 habitants : Saint-Astier (1^{er} prix), Coulounieix-Chamiers (2^e prix).

Les communes de Dordogne labellisées au niveau national : 4 fleurs : Périgueux ; 3 fleurs : Lanouaille, Montpon ; 2 fleurs : Brantôme, Daglan, Hautefort, Ligueux, Ribérac, Sainte-Alvère, Saint-Cyr-les-Champagne, Saint-Jean-de-Côle, Saint-Pierre-de-Frugie, Sarlat, Siorac, Tamniès, Terrasson, Trélissac, Villefranche-du-Périgord ; 1 fleur : Fanlac, Jumilhac-le-Grand, Ladornac, La Roque-Gageac, Laveyssière, Limeuil, Monpazier, Orliac, Paunat, Saint-Paul-Lizonne, Saint-Sauveur-de-Bergerac, Varaignes, Cadouin, Marquay, Prats-du-Périgord, Beauregard-de-Terrasson, Saint-Aulaye.

AGONAC

L'Ehpad est rentré dans la nouvelle année

La semaine dernière a eu lieu la cérémonie des vœux de l'Ehpad des Chênes verts. Outre le fait de permettre à tous de se rassembler, cette cérémonie a été l'occasion de présenter le bilan de l'année écoulée et les projets pour celle à venir. Pour terminer cette journée, un hommage a été rendu aux retraités de l'année écoulée. PHOTO PAUL PLAZA



Le gymnase et la maternelle au cœur de l'année 2018



L'édile a évoqué les réalisations de l'année dernière, comme la médiathèque, qui ouvrira bientôt. PHOTO P. P.

Christelle Boucaud et son conseil ont commencé par accueillir les nouveaux habitants à l'occasion des vœux. Étant à mi-mandat, la maire a énuméré les principaux dossiers qui ont animé 2017.

L'année a été marquée par un fort souhait d'amplification de l'action culturelle. De ce fait, la bibliothèque a été entièrement rénovée et sera désormais une médiathèque, qui ouvrira prochainement. Ce sont des artisans locaux qui ont réalisé les travaux. L'implication financière de la Drac (à hauteur de 60 % sur l'investissement et 70 % sur l'emploi de la responsable : Line Peslherbe) et du conseil départemental ont également permis à ce projet de voir le jour.

Deux jeunes recrutés par la commune

Toujours sur le volet culturel, le cinéma itinérant est venu compléter l'offre de la commune avec, désormais, une séance mensuelle tous les derniers vendredis. La séance annuelle en plein air est maintenue au mois de juin. Le succès rencontré par le concert de MNOP du mois de juillet a permis à un très grand nombre de personnes de se retrouver sur la place du 11- Novembre pour swinguer.

À l'occasion des vœux, Christelle Boucaud est revenu sur 2017 avant de détailler les différents projets qui vont rythmer cette année. Des projets de construction notamment.

Les expositions d'artistes agona-cois se sont poursuivies tout au long de l'année sous la houlette de Bernadette Luquain, adjointe en charge de la vie associative et culturelle. La sécurité des automobilistes a également été renforcée via l'installation d'un radar pédagogique mobile, installé depuis peu au Lyonnet. La validation du PLU, qui occupait la commune depuis mars 2014, a permis de tourner une page.

L'emploi des jeunes a également été favorisé avec le recrutement d'un apprenti, Quentin Dessolas, au service technique et de Camille Talbot, en emploi civique et ayant intégré l'équipe administrative. 2018 sera marquée par la nouvelle école maternelle qui, au-delà de répondre aux normes d'accessibilité, permettra une

meilleure organisation pour les élèves, les enseignants et les agents, assurant un meilleur rapprochement géographique des deux écoles, du centre de loisirs, du restaurant scolaire mais aussi de la médiathèque.

Six logements bientôt en construction

Les travaux du gymnase inter-communal ont commencé. Cette structure permettra de pérenniser davantage encore l'accès au sport sur la commune.

Cette année verra également la construction de six logements pour personnes en perte d'autonomie, devant débiter prochainement, le permis de construire ayant été déposé en novembre. Par ailleurs, la création et les plantations d'un verger public au square du 19-Mars vont être entreprises dès que les conditions climatiques le permettront. Une réflexion est actuellement en cours, portant sur le regroupement des professionnels de santé autour du réaménagement de l'actuelle école maternelle lorsqu'elle sera vacante, semblant correspondre à leurs besoins.

■ Correspondant DL
Paul Plaza.
Tél : 06 16 21 69 76.
paul.plaza@orange.fr